

HUCHARD

22 OCTOBRE 2023 • N°4

*Version automne
internet seulement*



Crédit Photo: Stéphan Laliberté

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des membres du CA 2023-2024

Club des Résidents du Lac Trois-Saumons

- Stéphan Laliberté 340 président
- Laurie Savard 518 vice-présidente
- Nancy Hart 10 ch Leclerc trésorière
- Christianne Briand 538 communication courriel
- Josianne Caron 359 secrétaire
- Chantal Thibeault 200 administratrice
- Claude Morin 656 administrateur
- Chantale Camirand 630 administratrice
- Suzanne Lemieux 230 administratrice
- Joanne Savard 33 administratrice
- Yvan Poitras 526 administrateur

Communications:

Vous pouvez continuer à communiquer avec nous via le courriel:
lactroissaumons@gmail.com

Nous souhaitons recevoir: textes, photos, idées etc.

Bon automne à tous!

Stéphan Laliberté

Président du Club des Résidents du Lac-Trois-Saumons.



Le Club vous informe

Réflexions importantes pour Saint-Aubert

Il est de votre intérêt de savoir que plusieurs réflexions importantes sont en cours à la municipalité de Saint-Aubert en 2023-2024, certaines sur divers sujets qui concernent le Lac.

Par exemple:

- **Le processus de regroupement municipal du secteur L'Islet**
- Voir lien suivant:**

https://plus.lapresse.ca/screens/90b172a6-9ea6-4602-a20b-436cba8787b1__7C__0.html?utm_content=ulink&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign=internal+share

- **Le plan de protection de la source d'eau potable (Voir p. 5)**
- **Nouveaux pouvoirs de réglementation de la navigation transmis du Fédéral qu'il serait possible pour la municipalité d'utiliser. (Voir p. 8)**

Le Club s'implique pour donner l'avis des résidents du Lac et s'assurer que notre point de vue compte. Nous allons tenter de vous tenir au courant au fur et à mesure des développements.

Ce fut très agréable de vous côtoyer et d'avoir beaucoup de plaisir en 2023 lors des activités du Club.



Crédit Photo: Stéphan Laliberté

Le Club vous encourage à profiter de toutes les saisons.

Faites-nous part de vos suggestions et idées...



Épluchette de blé d'Inde de la fête du travail

Nous avons été heureux de recevoir une centaine de personnes
tout au long de l'épluchette, c'est un franc succès.
Bonne humeur et belles rencontres étaient au rendez-vous!



Merci à tous les bénévoles



**Organisation:
Nancy Hart**



***Merci aux Bouilleurs
Marc-André, Claude et Yves***

MOT DE LA MUNICIPALITÉ



Programme de protection de la source d'eau potable



Des rencontres préparatoires impliquant divers acteurs du bassin versant du Lac sont en cours présentement.

Le Club des résidents du Lac Trois-Saumons est présent à ces rencontres pour représenter ses membres. (Voir page 11 pour le point de vue du Club)

ORGANISME PARTENAIRE :



Personne ressource

Édith Blanchet
Chargée de projet
à l'Organisme des bassins versants
de la Côte-du-Sud

amenagement@obvcotedusud.org

MOT DE LA MUNICIPALITÉ



PRÉSERVER NOTRE EAU POTABLE, C'EST ESSENTIEL

D'OÙ PROVIENT NOTRE EAU POTABLE?

L'usine de production d'eau potable approvisionne les municipalités de Saint-Aubert et Saint-Jean-Port-Joli en puisant l'eau de la Rivière Trois Saumons. Celle-ci est alimentée par le Lac Trois Saumons, sept cours d'eau et les eaux souterraines, tous issus d'un bassin versant majoritairement boisé.

POURQUOI LA PROTÉGER?

La protection de la source d'eau potable est essentielle pour réduire le risque d'exposition à une eau contaminée. En la protégeant, les coûts de traitement sont réduits et la nécessité d'un traitement complexe peut être évitée. Ce n'est pas tout, car la protection de cette source apporte d'autres avantages : elle assure notamment l'équilibre pour les écosystèmes, la qualité de l'eau pour les activités de loisirs, ainsi que la disponibilité et la quantité nécessaire à la consommation humaine et animale et à la protection contre les incendies.

LE PROGRAMME, EN BREF

Mission

Assurer l'approvisionnement en eau potable de qualité et en quantité suffisante pour les résidents des municipalités de Saint-Aubert et de Saint-Jean-Port-Joli pour aujourd'hui et les générations futures.

Mandat

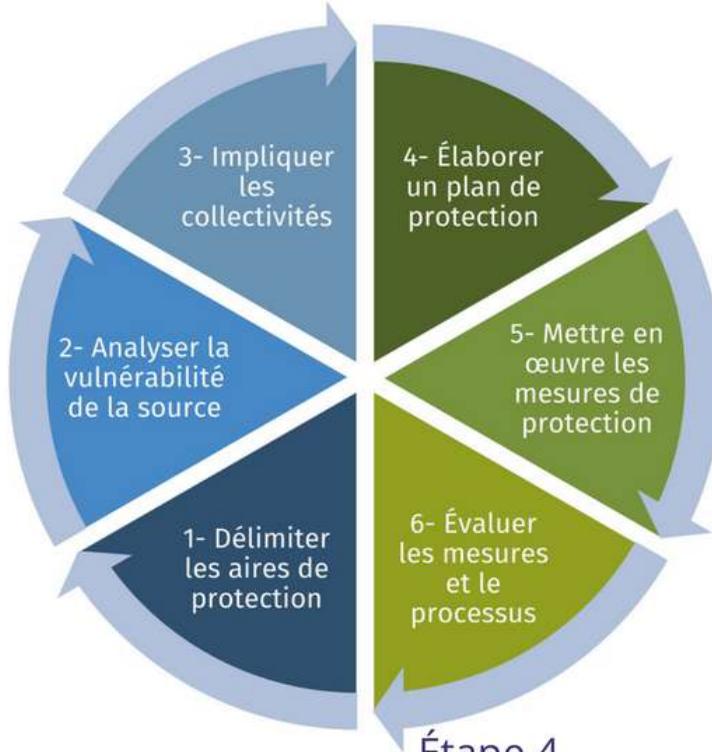
- Mobiliser et sensibiliser les collectivités du bassin versant à l'importance de la protection de la source d'eau potable
- Inciter les collectivités à l'adoption de meilleures pratiques à tous les niveaux pour la protection de l'eau



MOT DE LA MUNICIPALITÉ



LE PROCESSUS DE PROTECTION



Étape 1

Pour réaliser un plan de protection de la source d'eau potable, il convient de délimiter les aires du territoire à analyser et à protéger qui contribuent à l'approvisionnement en eau et où la pollution menace la source d'eau.

Étape 2

Pour connaître la vulnérabilité, il est important de caractériser les menaces de contamination dans l'aire de protection de la source d'eau.

Étape 3

La participation des collectivités tout au long de la planification aide au partage d'informations et à établir un consensus sur la nécessité d'agir.

Étape 4

Les collectivités et les experts développent un plan d'action pour identifier et prioriser les mesures à mettre en œuvre pour prévenir toute contamination.

Étape 5

Les différentes mesures pour protéger la source d'eau sont mises en place par les collectivités en fonction des risques spécifiques.

Étape 6

Le plan de protection est évalué et révisé en réponse à de nouvelles informations qui pourraient affecter la pertinence et l'efficacité du plan.

IMPORTANT

**Une décision récente du gouvernement fédéral :
Plus de pouvoir pour les municipalités qui
souhaitent réglementer la navigation.**

(Voir les liens ci-joint (copier et coller dans votre navigateur, si ça ne fonctionne pas.)).

<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-gouvernement-du-canada-facilite-l-encadrement-de-la-navigation-sur-les-plans-d-eau-et-les-berges-par-les-municipalites-et-communautes-locales-895324115.html>

https://rappel.qc.ca/annonce-gouvernement-federal-navigation/?mc_cid=2abd81b1d9&mc_eid=859a21840d

https://plus.lapresse.ca/screens/9932ae0c-5e05-476e-8b7a-5761d2aba854_7C__0.html?utm_content=ulink&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign=internal+share

Point de vue du Club:

Le Club des résidents vous tiendra au courant de la suite des actions qui découleront de ces rencontres avec les divers intervenants dans le cadre des tables de discussion sur le Plan de protection de la source d'eau potable.

Nous tentons par notre présence de faire valoir le point de vue de tous et chacun. Il est primordial que l'harmonie soit présente au Lac et que tous y trouvent leur compte.

Certains intervenants apportent des propositions radicales qui pourraient avoir un impact certain sur la qualité de vie au lac et la valeur de nos propriétés.

L'utilisation de ces pouvoirs par la municipalité de Saint-Aubert demandera réflexion et l'implication des gens qui vivent, fréquentent et utilisent le Lac de toutes les façons. Il est important que tous soient satisfaits dans la mesure du raisonnable.

La protection de la source d'eau potable est importante et des mesures raisonnables et réalistes pour la protéger devront être mises en place par la collectivité. Mais l'objectif de la protection de la source d'eau potable ne doit pas devenir une guerre à la navigation.

LA FAUNE DU LAC

**FAITES COMME LE GRAND-HÉRON
UTILISEZ LE PASSAGE POUR PIÉTONS**



Crédit Photo: Stéphan Laliberté

**Nous en profitons pour rappeler aux
Automobilistes:**

**Soyez courtois, respectez les limites de vitesse et
la signalisation. Ne pas oublier qu'il y a divers
utilisateurs de la chaussée autour du Lac.**



LA FAUNE DU LAC

Pleins feux sur... les moules d'eau douce :

Suite à diverses questions, un petit retour sur ce sujet déjà traité dans les années antérieures. Certains s'interrogent sur la présence de moules dans le lac et envoient des photos comme celles-ci:

Moules d'eau douce



Espèce présente naturellement au Lac et en trouver est plutôt une bonne nouvelle. Il faut les laisser dans l'eau, à moins qu'elles n'aient déjà été ouvertes par une loutre ou un autre animal !



Source: <https://mffp.gouv.qc.ca/jeunesse/moules-eau-douce-especes-danger/>

Ne pas confondre avec les moules zébrées ci-dessous qui sont une espèce envahissante que l'on ne veut pas voir au Lac!



Une moule zébrée.
© Illustration de Louis L'Hérault



Moules zébrées fixées sur une moule d'eau douce.
© Annie Paquet.

LA FAUNE DU LAC

VOICI UN DÉBUT D'ARTICLE INTÉRESSANT SUR LES MOULES D'EAU DOUCE.

SOURCE: [HTTPS://MFFP.GOUV.QC.CA/JEUNESSE/MOULES-
EAU-DOUCE-ESPECES-DANGER/](https://mffp.gouv.qc.ca/jeunesse/moules-eau-douce-especes-danger/)



Potamile ailé. © Annie Paquet.

Pleins feux sur... les moules d'eau douce : portraits d'espèces « en danger »

Moules d'eau douce. © Annie Paquet.

Nous sommes plus de 300 espèces en Amérique du Nord, tandis que dans toute l'Europe il y en a seulement une douzaine. Une cinquantaine d'espèces sont canadiennes, et on en dénombre 21 au Québec. Nous sommes un des groupes d'animaux les plus en danger en Amérique du Nord, toutes espèces animales et végétales confondues. Plus de 70 % d'entre nous pourraient disparaître. Bienvenue dans le monde méconnu de la faune malacologique dulcicole!

Les moules d'eau douce, ou mulettes, sont des animaux filtreurs très efficaces

Ça sonne bien n'est-ce pas? Faune malacologique dulcicole! Ça fait très sérieux! Il s'agit en fait des moules d'eau douce indigènes ou mulettes. Nous sommes des animaux invertébrés à l'anatomie et au mode de reproduction très particuliers; nous avons d'ailleurs fait l'objet d'une autre capsule. Je vous rappelle que nous sommes des bivalves, car notre corps est formé de deux coquilles. À l'intérieur, nous avons tous les systèmes nécessaires pour assurer nos fonctions vitales : se nourrir, se reproduire, respirer, etc. Nous sommes pourvues de siphons ultraperformants. En une heure, une moule peut filtrer un litre d'eau! Qualinet n'a qu'à bien se tenir!

LA FAUNE DU LAC

SUITE....

LES MOULES D'EAU DOUCE.

SOURCE: [HTTPS://MFFP.GOUV.QC.CA/JEUNESSE/MOULES-EAU-DOUCE-ESPECES-DANGER/](https://mffp.gouv.qc.ca/jeunesse/moules-eau-douce-especes-danger/)

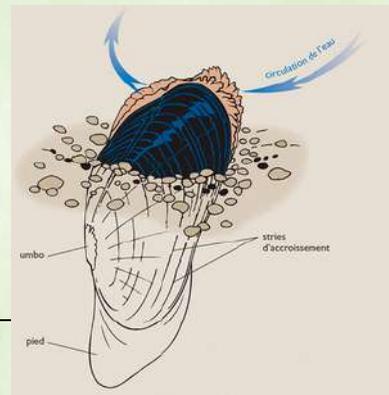


Vous vous demandez sans doute à quoi ça sert des moules? Laissez-moi vous expliquer. D'abord nous sommes les championnes du nettoyage de notre milieu. Nous aspirons toutes sortes de particules en suspension dans l'eau : le phytoplancton, le zooplancton, les bactéries (coliformes), les détritiques et la matière organique, tout y passe! Ce grand nettoyage permet d'augmenter la clarté de l'eau. Cela donne un bon coup de pouce aux poissons prédateurs qui se nourrissent des autres espèces plus petites. Et naturellement, notre travail améliore la qualité de l'eau.

Photo: Anatomie d'une moule d'eau douce. © Michel Salaün, L'hermine vagabonde No 49.

Nous faisons le tri des particules; certaines vont prendre le chemin de notre bouche pour nous servir de nourriture; d'autres ne seront pas retenues et vont être rejetées. Ce sont les pseudofèces, de faux excréments, car ils ne sont pas passés par notre système digestif. Ces pseudofèces ont été recouvertes d'un mucus que nous produisons. Elles se déposent au fond de l'eau sur les sédiments et deviennent disponibles pour d'autres animaux et plantes. Nous leur préparons un buffet dans lequel ils peuvent puiser.

Tout comme les vers de terre, nous faisons aussi un travail de laboureur dans le fond de l'eau. Nous brassons les sédiments, ce qui fait circuler l'oxygène dans le sol. La suite de l'article via le lien de la source! Merci



Distribution de végétaux dans le cadre du Programme de végétalisation des rives Par Marc Bélanger, Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud



C'est lors du samedi 9 septembre 2023 que l'équipe de l'OBV de la Côte-du-Sud a effectué la distribution des végétaux qui vient conclure la saison 2023 du Programme de végétalisation.

La végétalisation des rives, aussi appelées bandes riveraines, est un geste simple qui permet de protéger la qualité de l'eau de nos lacs et rivières en réduisant l'érosion, en filtrant l'eau et en créant des habitats propices à la vie aquatique et terrestre. C'est un geste concret permettant d'améliorer la qualité des cours d'eau de votre milieu de vie.

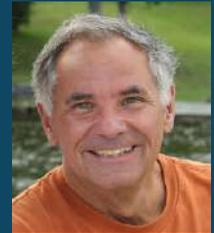
une visite de l'équipe de l'OBV pour 2024 sera possible.

N'hésitez pas à nous écrire à l'adresse biologie@obvcotedusud.org pour prendre rendez-vous.



**BONNE NOUVELLE!
EN RAISON DE L'INTÉRÊT,**

**REPRISE À L'ÉTÉ 2024
DE LA CONFÉRENCE DE
CLAUDE MORIN :**



**LE LAC TROIS-SAUMONS;
UNE HISTOIRE DE
600 MILLIONS D'ANNÉES.**



“L'HISTOIRE GÉOLOGIQUE DU LAC”

LA DATE RESTE À CONFIRMER

NOUS VOUS TIENDRONS AU COURANT.



**Nous vous invitons à rejoindre
notre page Facebook**



**Pour votre informations nous travaillons
à la mise à jour du site web
du Club des Résidents du Lac Trois-Saumons,
www.lac3saumons.com**



Impression RIVE SUD

418 248-6965

impression-rivesud.com